



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur

Le ministre a franchi la ligne rouge, la CGT FERC Sup demande sa démission

14/11/2025

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR), M. Baptiste, porte la politique réactionnaire des gouvernements Macron successifs. Que ce soient les propos du ministre sur les personnels, le budget, l'autonomie des universités ou les dernières attaques contre les libertés académiques... la coupe est pleine.

Lors de l'audition sur le projet de loi de finances, le ministre de l'ESR s'est fendu de **propos méprisants** pour la communauté universitaires : "bande de nuls, déposez plus", "les universités sont à la ramasse"... et il continue au Sénat "Il y a des difficultés (dans les universités), mais ce n'est pas Zola non plus !". Les collègues apprécieront cette morgue fondée sur l'assurance de privilèges indus. Ce n'est peut-être pas (encore) Zola, mais ce qui est certain c'est que, chez notre ministre, ça fait longtemps que c'est... Balzac !

Les **budgets** des services publics et notamment de l'Enseignement supérieur et de la Recherche publics sont depuis des années très en-dessous des besoins. Le gouvernement préfère financer les grandes entreprises privées (cf. 211 Mds d'euros d'exonérations et de cadeaux fiscaux) que les services publics. Les [coupes dans l'ESR public](#) année après année, couplées à l'augmentation importante du nombre d'étudiant.es (+15% depuis 2010) ont provoqué l'étranglement budgétaire des universités par l'État. Les universités à l'os font appel à des mécénats avec des groupes industriels, bien souvent au détriment de leur liberté académique : pour preuve le bâillonnement du Collège de France qui n'a plus le droit de critiquer son mécène Total pour 2 millions € ! Pour renforcer les "ressources propres", il est de plus en plus envisagé d'augmenter les [frais d'inscription](#).

Macron avait décidé **l'acte II de l'autonomie**, et le ministre impose les [COMP 100%](#) qui, en rendant le financement dépendant à 100% de pseudo-performances, visent à justifier les restrictions budgétaires. La remise en cause du financement de la protection sociale complémentaire (PSC) en santé par l'État pour les universités est [doublement inacceptable](#) : d'une part, le gouvernement cherche à s'asseoir sur un accord qu'il a signé. D'autre part, en ne payant pas l'intégralité du CAS Pension (retraites), du GVT (glissement vieillesse-technicité, c'est-à-dire les carrières), l'augmentation du point d'indice pendant 6 mois et maintenant de la PSC, il remet en cause le statut de fonctionnaires d'État des agent.es.

Les attaques contre les **libertés académiques** se sont multipliées, singulièrement depuis le développement du génocide à Gaza (voir nos communiqués). L'annulation par l'administrateur du Collège de France sur injonction du ministre du Colloque « La Palestine et l'Europe : poids du passé et dynamiques contemporaines » - dont le caractère scientifique est incontestable - est proprement scandaleuse (voir le communiqué intersyndical). Le devoir du ministre n'est en aucun cas d'obéir aux pressions initiées par la LICRA et Le Point, mais bien de défendre les libertés académiques. La CGT FERC Sup condamne cette annulation, qui a obligé le colloque à chercher un hébergement hors de l'université. Une [pétition](#) demande la démission de M. Baptiste, ministre de l'ESR.

Toute l'action du ministre montre qu'il ne défend pas les intérêts de l'enseignement supérieur et de la recherche publics. Il n'est plus légitime : **la CGT FERC Sup demande sa démission et surtout un changement radical de politique.**

Nous revendiquons :

- **Un financement de l'ESR public à hauteur des besoins**
- **L'abrogation de la LRU (loi d'autonomie des universités) et l'arrêt des COMP 100%**
- **Le maintien des frais d'inscription pour les étudiant.es sans augmentation**
- **Le respect de l'accord PSC**
- **Le respect du caractère statutaire d'État des agent.es**
- **Le respect des libertés académiques.**

